



Ville de
Mercier



Message important

Étant donné qu'une **information erronée** circule actuellement indiquant que des diminutions de services pour nos citoyens seraient imposées à la suite de coupes budgétaires adoptées par le conseil de Ville de Mercier.

Les élus de la Ville de Mercier tiennent à préciser qu'aucune diminution de budget pouvant affecter les services aux citoyens n'a été faite autant que ce soit en 2016 ou en 2017.

Il est regrettable de constater que pour des raisons injustifiables, une telle information a été transmise aux citoyens.

En 2014, le conseil de Ville de Mercier adoptait un plan stratégique qui comprenait, entre autres, notre MISSION qui est :

« Offrir des services de proximité de la plus grande qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier. »

Nous pouvons vous assurer que c'est cette MISSION qui nous guide dans toutes nos décisions au quotidien.

Si vous souhaitez discuter de différentes problématiques ou de différents sujets avec un ou des élus du conseil de Ville de Mercier, vous pouvez nous rejoindre au : (450) 691-6090, poste 250.

Lise Michaud, mairesse

Stéphane Roy, conseiller district 1

Johanne Anderson, conseiller district 2

Anik Sauvé, conseiller district 3

Philippe Drolet, conseiller district 4

Louis Cimon, conseiller district 5

Martin Laplaine, conseiller district 6